

# REGLES DU BIEN VIVRE ENSEMBLE

« La loi contraint tout autant qu'elle sécurise. »

Dans notre école, il est important que chaque élève respecte le règlement d'ordre intérieur pour une meilleure vie en communauté.

Voici quelques points sur lesquels nous désirons particulièrement insister :

- ☺ Je m'adresse aux **personnes** qui m'entourent avec **respect et politesse** et je veille à ne jamais les mettre volontairement en danger.
- ☺ Je respecte les locaux et le matériel mis à disposition. Je jette les détritrus dans les bonnes poubelles.
- ☺ Je ne dévoile pas d'informations sur la vie privée des personnes qui m'entourent sans autorisation.
- ☺ Je ne quitte ni la classe, ni l'établissement sans autorisation.
- ☺ Pendant les cours, j'adopte une attitude d'écoute et d'attention pour éviter de déconcentrer les autres et favoriser l'apprentissage de tous.
- ☺ Je tiens mon journal de classe et mes cours ordonnés et je les ai toujours avec moi en fonction de mon horaire.
- ☺ Je me présente à l'heure dans les rangs (1-2-3) ou en classe (4-5-6) et je respecte l'horaire des cours.
- ☺ Lors d'une absence, je la justifie auprès de l'éducateur de niveau. Si cette absence dure plus de trois jours, je la justifie avec un certificat médical. Dès mon retour, je m'organise avec les professeurs pour repasser les interrogations.
- ☺ J'adapte ma tenue vestimentaire au contexte du milieu scolaire, qui est avant tout un lieu de travail et d'apprentissage.

Réalisé avec le conseil des délégués de classe 1-2-3

M-A Lannoije,  
Préfète de discipline